



Yann Bresson,

Le nouveau lauréat du concours régional des Fermiers d'or 2017 !

Récompensé pour son miel de Belledonne... Et ses produits innovants sucrés !

Yann Bresson, **apiculteur-producteur**, a démarré son activité en juin 2009. Attaché à l'authenticité et à la qualité de ses produits, il fait le choix de travailler dans le respect d'une agriculture raisonnée. Après 20 ans passés dans la restauration, c'est tout naturellement qu'il se remet aux fourneaux pour développer une gamme gourmande de produits à base de miel, vendue à l'unité ou en coffret cadeau.

Le dynamisme de Yann Bresson le pousse naturellement à participer au concours annuel des Fermiers d'or.



Créé en 1999 par la Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne, le Concours régional de produits fermiers « Fermiers d'Or » est organisé tous les ans et la remise des prix est organisée au moment du Sommet de l'Élevage, le premier salon européen des professionnels de l'élevage. Cette année, elle a eu lieu le 4 octobre.

Ce concours a pour objectif de faire connaître la qualité des produits fermiers régionaux et de valoriser le travail, souvent innovant, des agriculteurs engagés dans la transformation à la ferme des produits agro-alimentaires. C'est aussi l'occasion pour ces derniers de mieux se situer par rapport aux autres producteurs fermiers et de mettre à profit les commentaires du jury pour progresser. C'est enfin sensibiliser le public aux spécificités des produits fermiers et à l'intérêt de "consommer local".

Le concours se divise en catégories homogènes de produits, dont le nombre s'est étoffé au fil des ans. Avec une dizaine de catégories distinctes, les fromages fermiers sont les plus représentés, mais le concours met aussi en compétition les yaourts fermiers, les confitures, les miels et pains d'épices, les poulets élevés et abattus à la ferme, diverses charcuteries... La catégorie des « produits fermiers innovants », instaurée plus récemment, rencontre un vif succès car elle permet aux producteurs de mettre en avant leur dynamisme et leur créativité.

Les produits présentés doivent répondre au règlement spécifique de leur catégorie. Les épreuves de sélection ont eu lieu fin septembre et la remise des prix vient de se dérouler : **Yann Bresson a décroché la 1^{ère} place pour son miel de montagne produit sur la chaîne de Belledonne et la 2^{ème} pour ses produits innovants sucrés "pâte de fruits au miel, pollen, et propolis".**

Pour en savoir plus sur son activité, rendez-vous sur son Site internet, **l'arbre à miel** : <http://arbre-a-miel.com/apiculteur-isere/accueil/>